

BMG SILVER BULLIONFUND

RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCISE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021



TABLE DES MATIÈRES

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds	2
Points saillants financiers	4
Rendement passé	8
Aperçu du portefeuille	11

États financiers annuels

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	13
Rapport de l'auditeur indépendant	14
États de la situation financière	16
États du résultat global	17
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18
Tableaux des flux de trésorerie	18
Inventaire du portefeuille	19
Notes complémentaires aux états financiers	20

BMG Silver BullionFund

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021



BMG
MANAGEMENT
SERVICES INC.
A BMG Company

Avertissement concernant les énoncés prospectifs

Certaines parties du présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, dont la rubrique « Faits nouveaux », peuvent renfermer des énoncés prospectifs, notamment des énoncés visant le BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG »), ses stratégies, ses risques ainsi que sa performance et sa situation prévues. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et ils dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « pourrait », « devrait », « annoncer », « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions similaires.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats ou événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds BMG. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, dont des facteurs économiques, politiques et boursiers généraux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, comme les taux d'intérêt et de change, la confiance des investisseurs, la volatilité des prix des métaux précieux, la demande des divers métaux précieux et d'autres facteurs ayant une incidence sur les métaux précieux, notamment les fluctuations des devises, les marchés boursiers et financiers mondiaux, l'évolution des relations gouvernementales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et facteurs sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus simplifié du Fonds BMG.

Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement. Vous ne devriez pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, vous devez savoir que le Fonds BMG n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds et que les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date du présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les points saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels du Fonds BMG. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires du Fonds BMG, vous pouvez obtenir gratuitement ces documents, de même que de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds, en composant le 1-888-474-1001, en nous écrivant à l'adresse 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1, ou encore en consultant notre site Web à l'adresse www.bmg-group.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

Le BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG ») investit uniquement dans l'argent physique non grevé et entièrement attribué qui est détenu par la Banque Royale du Canada. L'objectif du Fonds BMG est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'argent aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille une méthode sûre et pratique.

Tous les lingots physiques acquis par le Fonds BMG satisfont aux critères de la norme de bonne livraison à Londres établie par la London Bullion Market Association.

Les facteurs économiques qui déterminent le prix de l'argent sont, dans la plupart des cas, à l'opposé des facteurs qui déterminent le prix de la majorité des autres actifs financiers. Les parts du Fonds BMG offrent donc aux investisseurs une couverture contre la volatilité des autres placements. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG ont pour seul but de constituer une partie de la stratégie de placement.

Une petite partie de l'actif du Fonds BMG (en général, au plus 5 %) peut être détenue en trésorerie pour permettre au Fonds BMG de régler ses charges et de faciliter le rachat de parts d'une catégorie du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'utilise pas d'instruments dérivés et n'investit pas dans des titres ou certificats de sociétés qui produisent des lingots d'argent. Le Fonds BMG n'investit pas dans des titres étrangers et ne couvre pas ses placements. Par conséquent, la valeur du Fonds BMG est uniquement déterminée par le cours au comptant du lingot d'argent. Les objectifs et les stratégies du Fonds BMG n'ont pas changé en 2021.

Risques

Les risques liés aux placements dans le Fonds BMG sont les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié daté du 25 novembre 2021. Les fluctuations des prix de l'argent, ainsi que du dollar canadien par rapport au dollar américain, constituent le principal risque associé à un placement dans le Fonds BMG. En outre, le Fonds BMG sera exposé au risque lié aux métaux précieux, au risque lié à la stratégie de non-couverture et au risque lié à la spécialisation. Notre point de vue à l'égard de la cote de risque du Fonds BMG n'a pas changé en 2021.

Résultats d'exploitation

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

En 2021, la valeur liquidative du Fonds BMG a diminué de 2,7 %, passant de 19,9 millions de dollars au 31 décembre 2020 à 19,4 millions de dollars au 31 décembre 2021. Cette baisse est principalement attribuable à des pertes réalisées et latentes liées aux lingots de 2,9 millions de dollars, compensées par des souscriptions nettes de 2,8 millions de dollars. Au 31 décembre 2021, le Fonds BMG détenait 658 573 onces d'argent, comparativement à 588 503 onces au 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la valeur liquidative par part de catégorie A du Fonds BMG a diminué de 12,3 % en dollars canadiens et de 11,6 % en dollars américains, tandis que la valeur liquidative par part de catégorie F du Fonds BMG était en baisse de 11,3 % en dollars canadiens et de 10,6 % en dollars américains. La meilleure performance en dollars américains découle de l'appréciation de 0,9 % du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2021.

L'argent a commencé l'année à 26,33 \$ US l'once pour atteindre un sommet de 28,33 \$ US en mai, puis clore l'exercice au 31 décembre 2021 à 23,09 \$ US.

Faits nouveaux

La COVID-19 a continué de bouleverser l'économie mondiale en 2021. L'incertitude élevée qui était apparue en 2020 a persisté en 2021, alors que de nombreuses sociétés et petites entreprises ont continué de changer leur mode de fonctionnement. L'or demeure une valeur refuge contre les pertes économiques et les perturbations causées par la COVID-19.

Selon le World Gold Council (WGC), la demande d'or ne cesse d'augmenter et a atteint 1 147 tonnes au quatrième trimestre de 2021, soit une hausse de près de 50 % sur 12 mois. La demande de lingots et de pièces d'or a augmenté de 31 % pour atteindre un sommet inégalé depuis 8 ans, les petits investisseurs cherchant une valeur refuge dans un contexte de hausse de l'inflation et d'incertitude économique persistante causé par la pandémie.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (*suite*)

Les effets des confinements provoqués par la pandémie se sont manifestés dans les principales économies mondiales, le produit intérieur brut (PIB) se repliant sensiblement au Canada et aux États-Unis. L'impression de billets par les gouvernements masque la baisse réelle du PIB, mais la réalité d'une activité économique réduite à l'échelle mondiale, du chômage, des licenciements massifs, des pertes énormes dans le secteur de l'hôtellerie, des impacts négatifs sur l'éducation et d'une société divisée, au grand dam des collectivités, frappe toujours des millions de personnes qui ont subi les restrictions associées à la COVID-19.

Le PIB réel du Canada a reculé de 5,3 % en 2020, tandis que celui des États-Unis a fléchi de 3,9 %. Des baisses comparables ont été observées partout sur la planète et le recul moyen du PIB à l'échelle mondiale a atteint 4,2 %. En 2021, lorsque les restrictions mises en œuvre en 2020 ont été levées, l'économie a commencé à se redresser considérablement, amorçant une période de croissance à plein régime. Le Canada et les États-Unis ont enregistré une croissance de 6,7 % et 5,7 % en 2021, ce qui fait craindre une nouvelle flambée de l'inflation. Le risque d'inflation constitue un excellent catalyseur pour les métaux précieux dans le futur. L'inflation annuelle au Canada était de 3,9 % en 2021, soit bien au-dessus des 2 % initialement prévus. Elle devrait atteindre 4,8 % en 2022, soit son plus haut niveau depuis les 30 dernières années, et plus personne n'est d'avis que cette hausse est transitoire. La croissance pour 2022 devrait stagner, car les taux d'intérêt finiront par être augmentés de manière à contrer l'inflation, ce qui, avec celle-ci, laisse entrevoir une possibilité réelle de stagflation.

Pour atténuer les répercussions des confinements, les banques centrales de partout dans le monde ont continué de gonfler leur bilan dans le but de stabiliser les marchés, mais ont mis du temps à hausser les taux et à réduire leurs programmes d'achat d'obligations. Le Canada et la plupart des économies avancées sont confrontés à des réalités financières et économiques similaires. Dans son dernier Rapport sur la stabilité financière dans le monde, le Fonds monétaire international (FMI) a relevé plusieurs éléments de vulnérabilité majeurs au sein du système financier mondial. Il a souligné en particulier les signes d'une prise de risque excessive et d'évaluations tendues. Compte tenu de ces facteurs de grande vulnérabilité sur le plan financier, une baisse soudaine du goût du risque parmi les investisseurs – éventuellement provoquée par un important recul dans la reprise mondiale suivant la pandémie – pourrait entraîner une détérioration marquée des conditions financières mondiales.

Les mesures conventionnelles de la valeur comme le ratio C/B demeurent à des sommets historiques, mais ce ratio peut ne pas être fiable dans une période de taux d'intérêt extrêmement bas. Les ratios C/B actuels ont même dépassé les valeurs de 1929 et, comme les emprunts sur marge sont supérieurs de 314 % aux niveaux de 2008, il est évident que les marchés boursiers sont sur le point de subir une importante correction. En plus de la surchauffe du marché boursier, le marché de l'habitation semble se trouver dans la même situation : l'indice S&P/Case-Shiller 20 City est plus élevé de 86 % qu'en 2008. En outre, 17 % de cette hausse a été enregistrée en 2021 seulement. Comme les taux d'intérêt sont nuls ou quasi nuls, les taux des obligations d'État sont en grande partie négatifs, procurant un piètre rendement qui continuera d'inciter les investisseurs à investir dans des actifs plus risqués, comme en témoigne le resserrement continu de l'écart entre les obligations spéculatives et les obligations d'État.

Compte tenu du paradigme actuel, il est manifestement crucial de trouver le juste équilibre entre les catégories d'actifs présentant différentes corrélations afin de maximiser les rendements du portefeuille et de réduire le risque. L'ajout de 10 % de lingots d'or à un portefeuille standard 60/40 fait passer le taux de croissance annuel composé de 6,59 % à 7,07 % et le ratio de Sharpe de 0,61 à 0,70. L'ajout de 20 % de lingots d'or à un portefeuille fait passer le taux de croissance annuel composé de 6,59 % à 7,52 % et le ratio de Sharpe de 0,61 à 0,77.

Dans l'ensemble, chacun des métaux précieux a affiché des rendements supérieurs d'un point de vue historique et relatif. Une partie des gains réalisés en 2020 ont été perdus en 2021, le monde étant revenu aux niveaux d'avant la pandémie et la quête de rendement ayant continué de stimuler les placements dans des actifs plus risqués.

La pandémie de COVID-19 a accru la popularité des métaux précieux comme instrument de couverture, ce qui a fait augmenter leurs prix.

Au Canada, l'or a commencé 2021 à 2 411,81 \$ et a terminé l'année à 2 281,06 \$, ce qui représente une baisse de 5,4 %. Aux États-Unis, l'or a commencé 2021 à 1 893,10 \$ US et a terminé l'année à 1 805,85 \$ US, ce qui représente une baisse de 4,6 %.

Au Canada, l'argent a commencé 2021 à 33,55 \$ et a terminé l'année à 29,16 \$, ce qui représente une baisse de 13,1 %. Aux États-Unis, l'argent a commencé 2021 à 26,33 \$ US et a terminé l'année à 23,09 \$ US, ce qui représente une baisse de 12,3 %.

Au Canada, le platine a commencé 2021 à 1 370,06 \$ et a terminé l'année à 1 211,36 \$, ce qui représente une baisse de 11,6 %. Aux États-Unis, le platine a commencé 2021 à 1 075,40 \$ US et a terminé l'année à 959,00 \$ US, ce qui représente une baisse de 10,8 %.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

Les conditions économiques actuelles combinées aux possibles catalyseurs de baisse découlant de l'agitation géopolitique accrue, d'emprunts excessifs par les gouvernements et de marchés en surchauffe pourraient entraîner une stagflation. L'or a été la catégorie d'actif la plus performante au cours des dernières périodes de stagflation. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les métaux précieux surpassent toutes les autres catégories d'actif en 2022.

Transactions entre parties liées

Gestionnaire et fiduciaire

BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le fiduciaire, l'agent comptable des registres et l'agent des transferts du Fonds BMG. Le gestionnaire fournit ou prend des dispositions pour obtenir tous les services de gestion et d'administration nécessaires aux activités quotidiennes, notamment des services de comptabilité et de tenue de dossiers ainsi que d'autres services administratifs pour le Fonds et les porteurs de parts. Au 31 décembre 2021, le gestionnaire ne détenait aucune part du Fonds BMG.

En contrepartie de services de gestion et d'administration, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative des diverses catégories de parts du Fonds BMG, qui est calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 200 698 \$.

Placeur

BMG Marketing Services Inc., une société affiliée du gestionnaire, a été chargée par ce dernier de contribuer à la mise en marché et au placement des parts du Fonds BMG sur le marché non réglementé, conformément aux dispenses du prospectus.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire a créé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») chargé d'analyser de façon impartiale les problèmes de conflits d'intérêts. Le CEI examine les cas de conflits d'intérêts potentiels qui sont portés à son attention par le gestionnaire et formule des recommandations pour déterminer si une ligne de conduite est juste et raisonnable pour le Fonds BMG. Le CEI rédige un rapport annuel de ses activités à l'intention des parties intéressées. Un exemplaire du rapport du CEI pour 2021 est disponible à l'adresse www.bmg-group.com.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales données financières sur les parts de chaque catégorie du Fonds BMG, et ils sont destinés à vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds BMG pour l'exercice clos le 31 décembre ou pour la période à compter de laquelle la catégorie concernée a commencé à être offerte. L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE A DU FONDS	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	11,09 \$	8,05 \$	7,53 \$	7,80 \$	8,37 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	–	0,01	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,26)	(0,30)	(0,24)	(0,24)	(0,24)
Pertes réalisées au cours de la période	0,15	0,20	(0,04)	(0,41)	(0,06)
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	(1,67)	3,15	0,75	0,28	(0,58)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,78)	3,06	0,47	(0,37)	(0,88)
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles³	–	–	–	–	–
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	9,31 \$	11,09 \$	8,05 \$	7,53 \$	7,80 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	5 795 \$	6 047 \$	3 343 \$	3 536 \$	4 884 \$
Nombre de parts en circulation ¹	622 357	545 484	415 405	469 731	625 973
Ratio des frais de gestion (%) ²	3,25	3,25	3,25	3,25	3,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	3,34	3,59	4,30	5,58	5,00
Ratio des frais d'opération (%) ³	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	7,41	9,67	10,83	13,78	8,00
Valeur liquidative par part	9,31 \$	11,09 \$	8,05 \$	7,53 \$	7,80 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE D DU FONDS	2021	2020	2019	2018*
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	14,48 \$	10,43 \$	9,69 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Revenu total	–	0,01	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,26)	(0,32)	(0,24)	(0,22)
Gains réalisés (pertes réalisées)	0,20	0,31	(0,04)	(0,55)
Gains latents au cours de la période	(2,17)	4,19	1,02	0,83
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(2,23)	4,19	0,74	0,06
Distributions :				
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions annuelles³	–	–	–	–
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	12,25 \$	14,48 \$	10,43 \$	9,69 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :				
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	3 435 \$	3 282 \$	852 \$	328 \$
Nombre de parts en circulation ¹	280 364	226 716	81 693	33 883
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,49	2,50	2,50	2,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,56	2,79	3,50	5,14
Ratio des frais d'opération (%) ³	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	7,41	9,67	10,83	13,78
Valeur liquidative par part	12,25 \$	14,48 \$	10,43 \$	9,69 \$

* Les données couvrent la période du 16 janvier 2018, date à laquelle ont commencé à être offertes les parts de catégorie D, au 31 décembre 2018. Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

ACTIF NET PAR PART DE CATÉGORIE F DU FONDS	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net à l'ouverture de l'exercice¹	11,61 \$	8,34 \$	7,72 \$	7,91 \$	8,40 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Revenu total	–	0,01	–	–	–
Total des charges (sauf les distributions)	(0,05)	(0,21)	(0,17)	(0,16)	(0,16)
Pertes réalisées au cours de la période	0,14	0,22	(0,05)	(0,43)	(0,06)
Gains latents (pertes latentes) au cours de la période	(1,84)	3,12	0,67	0,51	(0,47)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,75)	3,14	0,45	(0,08)	(0,69)
Distributions :					
Revenu net de placements (sauf les dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles³	–	–	–	–	–
Actif net au 31 décembre de l'exercice concerné	9,86 \$	11,61 \$	8,34 \$	7,72 \$	7,91 \$
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES :					
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹	796 \$	638 \$	336 \$	590 \$	633 \$
Nombre de parts en circulation ¹	80 670	54 940	40 288	76 429	80 065
Ratio des frais de gestion (%) ²	2,14	2,15	2,15	2,15	2,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,25	2,50	3,32	4,64	4,09
Ratio des frais d'opération (%) ³	–	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	7,41	9,67	10,83	13,78	8,00
Valeur liquidative par part	9,86 \$	11,61 \$	8,34 \$	7,72 \$	7,91 \$

Pour obtenir de plus amples explications, veuillez vous reporter à la rubrique « Notes explicatives sur les points saillants financiers » ci-après.

Notes explicatives sur les points saillants financiers

Actif net du Fonds par part de chaque catégorie

1) L'information présentée est tirée des états financiers du Fonds BMG. Dans la période au cours de laquelle un Fonds BMG ou une catégorie est créé, les données financières sont fournies pour la période allant de la date à partir de laquelle les parts d'une catégorie particulière ont commencé à être offertes jusqu'à la clôture de la période. La valeur liquidative par catégorie présentée dans les états financiers est identique à la valeur liquidative par catégorie calculée aux fins de l'établissement des prix.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau n'est pas destiné à servir de rapprochement des valeurs liquidatives par part à l'ouverture et à la clôture.

3) Le Fonds BMG n'a versé aucune distribution.

Ratios et données supplémentaires

1) Ces informations sont fournies selon les données obtenues à la clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi en fonction des charges totales pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont activement négociés. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds BMG achète et vend la totalité de ses lingots d'argent une fois au cours de la période considérée. Le Fonds BMG n'a eu à payer aucuns frais d'opération. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas forcément de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds BMG.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion

Les frais de gestion sont payés par chaque catégorie du Fonds BMG au gestionnaire et sont calculés selon le pourcentage annuel applicable de la valeur liquidative de chaque catégorie. Une partie des frais de gestion versés par le Fonds BMG sert à payer les commissions de suivi versées aux courtiers. Les commissions de suivi correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des parts de la catégorie en question du Fonds BMG détenues par les clients des courtiers. Aucune commission de suivi n'est versée relativement aux parts de la catégorie F du Fonds BMG. Le tableau ci-dessous présente les frais de gestion annuels du Fonds BMG pour les parts des catégories A, D et F du Fonds BMG et la répartition de ces frais entre les commissions de suivi et les frais d'administration de portefeuille.

	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie F
Frais de gestion	2,25 %	1,50 %	1,25 %
Frais d'administration de portefeuille	55,6 %	83,3 %	100 %
Commissions de suivi (<i>taux maximal exprimé en pourcentage des frais de gestion</i>)	44,4 %	16,7 %	0 %

À même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds BMG, le gestionnaire a versé des commissions de suivi de 63 951 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le gestionnaire a absorbé des charges d'exploitation du Fonds BMG de 8 560 \$. Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges d'exploitation et revenir sur cette décision à tout moment.

RENDEMENT PASSÉ

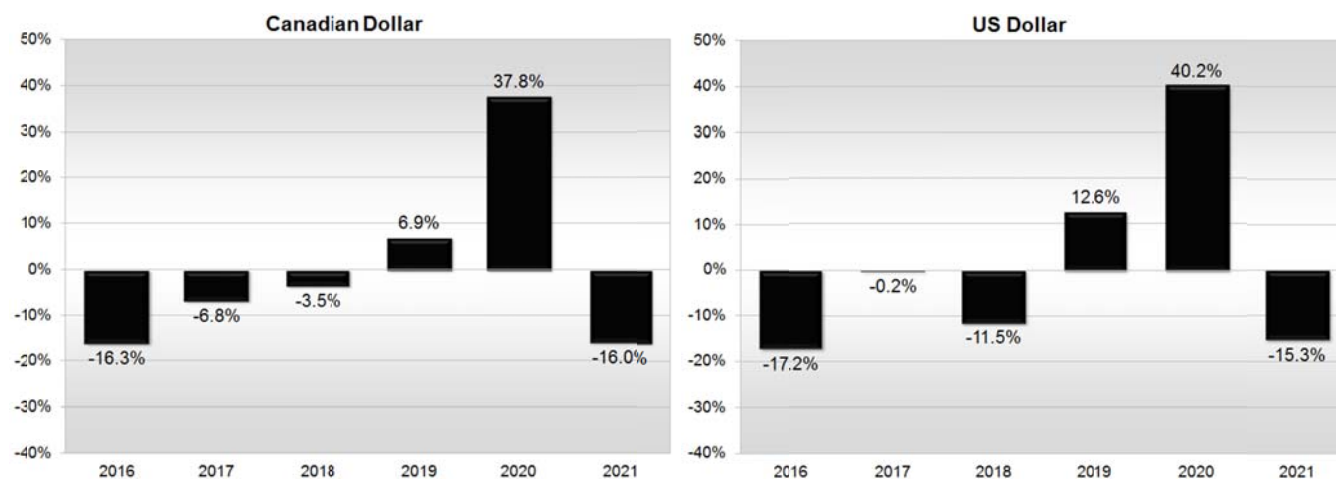
L'information présentée ci-dessous ne tient pas compte des frais d'acquisition ou de rachat qui auraient pu réduire les rendements.

Le rendement passé n'est pas nécessairement garant du rendement futur du Fonds BMG.

Rendements annuels

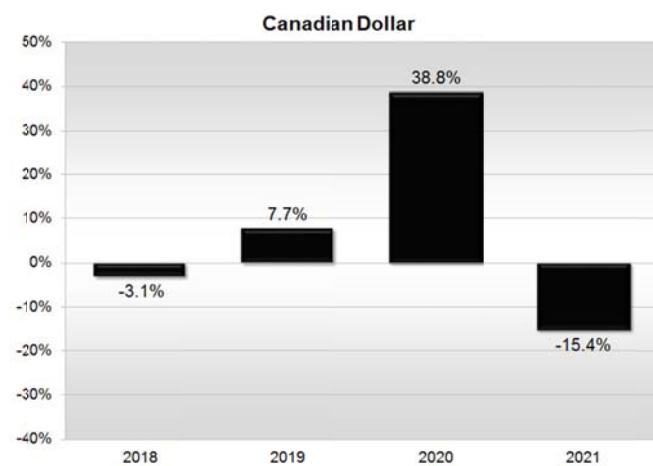
Les graphiques à barres ci-dessous montrent le rendement des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains, le cas échéant, pour chacun des exercices présentés. Ils présentent l'évolution du rendement du Fonds BMG d'un exercice sur l'autre. Les graphiques montrent l'augmentation ou la diminution en pourcentage d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice jusqu'au dernier jour de cet exercice.

Catégorie A



En ce qui concerne la catégorie A, le rendement indiqué pour 2016 couvre la période écoulée depuis la création le 26 septembre 2016.

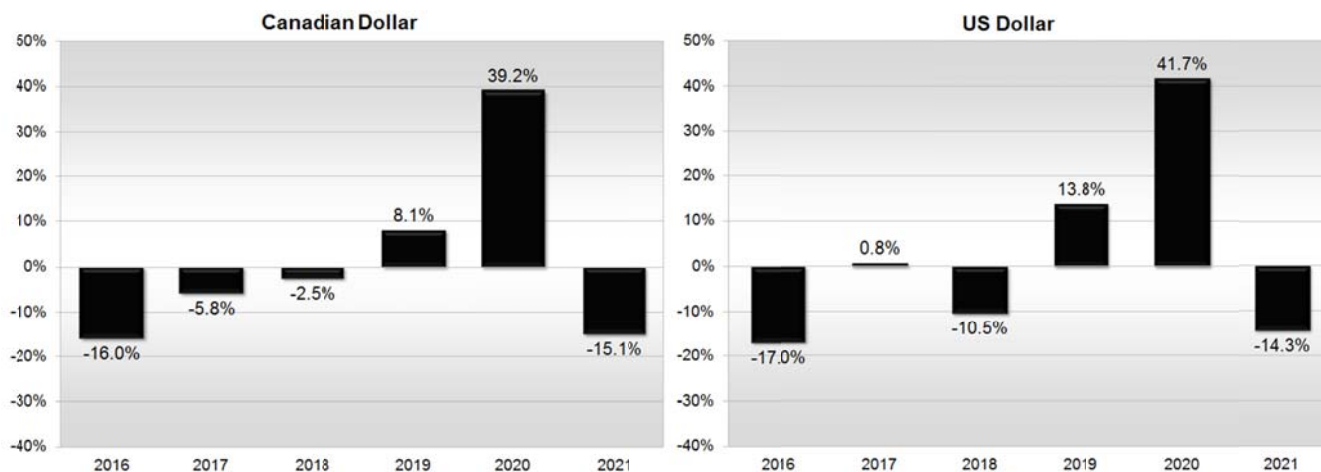
Catégorie D



En ce qui concerne la catégorie D, le rendement indiqué pour 2018 couvre la période écoulée depuis la création le 18 janvier 2018.

RENDEMENT PASSÉ (suite)

Catégorie F



En ce qui concerne la catégorie F, le rendement indiqué pour 2016 couvre la période écoulée depuis la création le 26 septembre 2016.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après présente les rendements totaux annuels composés des parts de chaque catégorie du Fonds BMG en dollars canadiens et en dollars américains depuis la création, ou sur des périodes de dix ans, de cinq ans, de trois ans ou d'un an closes le 31 décembre 2019, selon le cas. Les rendements annuels en dollars canadiens sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») du Canada, tel qu'il est calculé par Statistique Canada, de même qu'aux bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada. Les rendements annuels exprimés en dollars américains sont comparés au taux d'inflation mesuré par l'IPC des États-Unis, tel qu'il est calculé par le US Department of Labor (ministère du travail américain), de même qu'aux bons du Trésor à trois mois des États-Unis.

Catégorie A

	Depuis sa création (septembre 2016)	3 ans	1 an
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars	-1,34 %	7,34 %	-16,01 %
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,02 %	2,50 %	3,90 %
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	0,86 %	0,65 %	0,17 %
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars	-0,43 %	10,17 %	-15,28 %
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,25 %	2,57 %	4,70 %
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	0,99 %	0,56 %	0,06 %

Catégorie D

	Depuis sa création (janvier 2018)	1 an
Parts de la catégorie A du Fonds BMG, en dollars	5,27 %	-15,36 %
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,35 %	3,90 %
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	0,81 %	0,17 %

RENDEMENT PASSÉ (suite)

Catégorie F

	Depuis sa création (septembre 2016)	3 ans	1 an
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars	-0,26 %	8,53 %	-15,05 %
Inflation (IPC, Statistique Canada)	2,02 %	2,50 %	3,90 %
Bons du Trésor à trois mois de la Banque du Canada	0,86 %	0,65 %	0,17 %
Parts de la catégorie F du Fonds BMG, en dollars	0,67 %	11,39 %	-14,32 %
Inflation (IPC, US Department of Labor)	2,25 %	2,57 %	4,70 %
Bons du Trésor à trois mois des États-Unis	0,99 %	0,56 %	0,06 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2021

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	648 851 420	9 721 820	658 573 240	16 481 055	19 203 915	99,1
Placements, montant net				16 481 055	19 203 915	99,1
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					176 660	0,9
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					19 380 575	100,0

Au 31 décembre 2020

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	581 161 569	7 341 388	588 502 957	13 751 743	19 742 474	99,2
Placements, montant net				13 751 743	19 742 474	99,2
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					166 728	0,8
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					19 909 202	100,0

Compte tenu des opérations en cours dans le portefeuille, l'aperçu du portefeuille pourrait avoir changé au moment où vous achetez des parts du Fonds BMG. Une mise à jour est publiée chaque trimestre. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec un membre de notre équipe du Service à la clientèle au 1-888-474-1001, ou consultez notre site Web à l'adresse www.bmg-group.com.

BMG Silver BullionFund

États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020



BMG
MANAGEMENT
SERVICES INC.
A BMG Company

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG ») ont été préparés par BMG Management Services Inc., en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds BMG, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BMG Management Services Inc. Le conseil d'administration est responsable de l'information et des déclarations présentées dans les états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Le gestionnaire établit des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et le jugement du gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds BMG sont décrites à la note 2 des états financiers.

Il incombe au comité d'audit du conseil d'administration d'examiner les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et de recommander au conseil d'administration du gestionnaire de les approuver, en plus de rencontrer la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions d'audit et de présentation de l'information financière.

RSM Canada LLP est l'auditeur externe du Fonds BMG; il a été nommé par le fiduciaire du Fonds BMG. L'auditeur du Fonds BMG a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Le rapport de l'auditeur figure dans les présentes.



Nick Barisheff
Président et chef de la direction
Administrateur



Marty Nicandro
Vice-président et directeur général
Administrateur

Rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de BMG Silver BullionFund

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de BMG Silver BullionFund (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Le 30 mars 2022
Toronto (Ontario)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	193 422	214 367
Placements en lingots d'argent (Coût moyen : 16 481 055 \$; décembre 2020 : 13 751 743 \$)	19 203 915	19 742 474
Souscriptions à recevoir	1 625	4 700
Montants à recevoir du gestionnaire (note 4)	30 406	21 846
Total des actifs	19 429 368	19 983 387
PASSIFS		
Passifs courants		
Frais de gestion à payer	17 593	16 636
Rachats à payer	100	1 000
Créditeurs et charges à payer	31 100	56 549
Total des passifs, exclusion faite de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	48 793	74 185
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 380 575	19 909 202
Actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Catégorie A	5 795 041	6 047 164
Catégorie D	3 435 217	3 281 988
Catégorie F	795 626	637 889
Catégorie I	9 354 691	9 942 161
	19 380 575	19 909 202

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration de BMG Management Services Inc.,
fiduciaire et gestionnaire de BMG Silver BullionFund



Nick Barisheff
Administrateur



Marty Nicandro
Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
REVENUS DE PLACEMENTS		
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'argent	(3 267 871)	5 045 500
Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'argent	313 516	317 488
Pertes nettes de change	(3 984)	(4 180)
Autres revenus	7 534	8 078
Total des pertes de placements	(2 950 805)	5 366 886
CHARGES		
Frais de gestion (note 4)	200 698	131 897
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	73 000	73 200
Frais d'entreposage des lingots	35 761	22 351
Taxe sur les services	33 593	26 593
Honoraires d'audit	12 775	12 810
Droits de dépôt	27 740	30 541
Charges du comité d'examen indépendant	730	767
Frais juridiques	14 600	14 640
Autres frais d'administration	7 319	7 365
Total des charges	406 216	320 164
Charges prises en charge par le gestionnaire (note 4)	(8 560)	(21 846)
Total des charges après la prise en charge	397 656	298 318
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 348 461)	5 068 568
Augmentation (diminution) de l'actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Catégorie A	(1 115 684)	1 416 117
Catégorie D	(581 054)	632 367
Catégorie F	(164 253)	154 340
Catégorie I	(1 487 470)	2 865 744
	(3 348 461)	5 068 568

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	19 909 202	11 607 528
Émission de parts rachetables	5 522 113	5 306 695
Rachat de parts rachetables	(2 702 279)	(2 073 589)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 348 461)	5 068 568
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période	19 380 575	19 909 202

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2021 \$	2020 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3 348 461)	5 068 568
Ajustements visant à rapprocher la diminution nette de l'actif net découlant de l'exploitation aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Achat de placements en lingots d'argent	(3 913 566)	(4 281 000)
Produit de la vente de placements en lingots d'argent	1 497 770	1 423 538
Gains nets réalisés sur les placements en lingots d'argent	(313 516)	(317 488)
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'argent	3 267 871	(5 045 500)
Variations nettes des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
(Augmentation) diminution des montants à recevoir du gestionnaire	(8 560)	22 984
Augmentation des frais de gestion à payer	957	8 129
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(25 449)	29 660
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	(2 842 954)	(3 091 109)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 064 431	5 163 003
Diminution (augmentation) des souscriptions à recevoir	3 075	(1 500)
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(2 244 597)	(1 929 897)
Diminution des rachats à payer	(900)	(35 505)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	2 822 009	3 196 101
Augmentation nette de la trésorerie durant l'exercice	(20 945)	104 992
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	214 367	109 375
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	193 422	214 367

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2021

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	648 851 420	9 721 820	658 573 240	16 481 055	19 203 915	99,1
Placements, montant net				16 481 055	19 203 915	99,1
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					176 660	0,9
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					19 380 575	100,0

Au 31 décembre 2020

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'argent	581 161 569	7 341 388	588 502 957	13 751 743	19 742 474	99,2
Placements, montant net				13 751 743	19 742 474	99,2
Trésorerie et autres actifs, moins les passifs					166 728	0,8
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					19 909 202	100,0

Les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués à leur propriétaire.

Chaque lingot d'argent attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Constitution du Fonds

Le BMG Silver BullionFund (le « Fonds BMG ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie-cadre et un règlement, tous deux datés du 21 septembre 2016, dans leur version modifiée. Le Fonds BMG a commencé ses activités le 26 septembre 2016. L'adresse du siège social du Fonds BMG est la suivante : 110 Cochrane Drive, Suite 200, Markham (Ontario) L3R 9S1. BMG Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds BMG. Le Fonds BMG offre quatre catégories de parts.

Les dates auxquelles les catégories ont commencé à être offertes sont les suivantes :

Catégorie A	26 septembre 2016	Catégorie F	26 septembre 2016
Catégorie D	16 janvier 2018	Catégorie I	27 février 2019

Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds BMG investit seulement dans des lingots d'argent. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots d'argent aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sûr, pratique et peu coûteux. La stratégie de placement fixe du Fonds BMG évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

Le gestionnaire a suivi les événements associés à la COVID-19, notamment les répercussions actuelles et éventuelles sur les économies mondiales et locales, et a mis en œuvre son plan de continuité des activités, assurant ainsi une interruption minimale des affaires. Les gouvernements du monde entier ont mis en place diverses mesures pour endiguer la propagation du virus, qui a touché directement et indirectement de nombreuses entreprises. Les effets à long terme de la situation liée à la COVID-19 dépendront d'événements futurs très incertains, en évolution rapide et difficiles à prévoir. L'ampleur de ces effets peut varier selon un certain nombre de scénarios, que le gestionnaire continue de surveiller et de prendre en considération.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers le 22 mars 2022.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Cette section présente les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des présents états financiers.

Mode de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, qui a été modifiée par la réévaluation des placements en lingots d'argent à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds BMG.

Instruments financiers

a) Classement

Le Fonds BMG classe ses placements en lingots d'argent en fonction à la fois du modèle d'affaires du Fonds relativement à la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le rendement des placements en lingots d'argent est évalué selon la méthode de la juste valeur. Le Fonds met surtout l'accent sur l'information sur la juste valeur et utilise celle-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Par conséquent, le Fonds BMG classe ses placements en lingots d'argent à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au prix de rachat, qui se rapproche de la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

b) Comptabilisation et décomptabilisation

Les achats et les ventes de placements en lingots d'argent sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds BMG s'engage à acheter ou à vendre les placements. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont comptabilisés directement dans les états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers classés au coût amorti sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont transférés au Fonds BMG à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant des placements ont expiré ou que le Fonds BMG a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les passifs financiers, mis à part ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission. Les passifs financiers découlant des parts rachetables émises par le Fonds BMG sont présentés au montant du rachat qui représente le droit des investisseurs à un intérêt résiduel dans l'actif net du Fonds BMG.

Les gains et les pertes réalisés sur les placements en lingots d'argent sont comptabilisés à titre de « Pertes nettes réalisées sur les placements en lingots d'argent » dans les états du résultat global. Le coût des placements en lingots d'argent est déterminé selon la méthode du coût moyen.

c) Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, le Fonds BMG évalue à la juste valeur tous les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées à titre de « Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements en lingots d'argent » dans les états du résultat global. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, le cas échéant, est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation ou obtenue d'un courtier ou d'une contrepartie digne de confiance.

d) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds BMG a accès à cette date.

La valeur du lingot d'argent est fondée sur le prix au comptant disponible. L'écart entre le prix au comptant du lingot d'argent et le coût moyen des placements en lingots d'argent détenus dans les états de la situation financière est présenté au poste « Variation des gains nets latents sur les placements en lingots d'argent ».

La juste valeur des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation correspondante.

e) Classement des évaluations à la juste valeur

L'IFRS 13 exige que le Fonds BMG classe les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui tient compte de l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

Niveau 1	Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels le Fonds BMG a accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
Niveau 3	Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des placements en lingots d'argent est classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Comptabilisation des produits et des charges

Le Fonds BMG comptabilise quotidiennement le revenu de placements et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges, comme les frais de gestion, associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds BMG sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les produits, les charges ainsi que les gains réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sont affectés à chacune des catégories du Fonds BMG, et ce, en fonction de sa quote-part de l'actif net total du Fonds BMG.

Conversion de devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds BMG sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les états du résultat global.

Calcul de la valeur liquidative par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds BMG est calculée en dollars canadiens à 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables qui figure dans les états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds BMG en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds BMG, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds BMG et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

Impôts sur le résultat

Le Fonds BMG répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net du Fonds BMG aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts pour que le Fonds BMG n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds BMG ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds BMG ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur les pertes fiscales inutilisées.

Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toute augmentation ou diminution de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables représente la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds BMG en circulation au cours de la période (se reporter à la note 3).

Estimations et jugements critiques

Lors de l'application des méthodes comptables du Fonds BMG, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement d'une autre source. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision influe sur cette période, ou dans cette période et au cours de périodes futures si la révision influe à la fois sur la période en cours et des périodes futures.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le gestionnaire considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds BMG exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, selon le conseil, reflète le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds BMG évalue son rendement et celle qui sert à l'émission ou au rachat des parts rachetables.

Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet le 1^{er} janvier 2021

Le Fonds BMG n'a pas eu à modifier ses méthodes comptables ni à faire des rajustements rétrospectifs afin de tenir compte de nouvelles normes ou de normes modifiées applicables à la période visée.

Nouvelles normes, interprétations et modifications ayant prise d'effet après le 31 décembre 2021 qui n'ont pas été adoptées de manière anticipée

Aucune nouvelle norme ou interprétation en vigueur après le 31 décembre 2021 n'a été adoptée de manière anticipée durant l'établissement des présents états financiers. Aucune d'entre elles ne devrait avoir d'incidence significative sur les états financiers du Fonds BMG.

3. Parts rachetables

Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds BMG. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère à son porteur un droit de vote lors des assemblées des porteurs de parts du Fonds BMG. Chaque part d'une catégorie du Fonds BMG confère également à son porteur le droit de participer à toute distribution venant du Fonds BMG, sous réserve de toute distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds BMG confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds BMG, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont entièrement payées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds BMG peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds BMG peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds BMG sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds BMG. Il n'existe aucun écart entre la valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds BMG et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie du Fonds BMG.

Opérations sur les capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre :

	Catégorie A		Catégorie D	
	2021	2020	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	545 484	415 405	226 716	81 693
Parts émises	186 150	209 867	113 556	212 722
Parts rachetées	(109 277)	(79 788)	(59 908)	(67 699)
Solde à la clôture de l'exercice	622 357	545 484	280 364	226 716
Nombre moyen de parts en circulation	603 502	462 947	253 065	150 978
	Catégorie F		Catégorie I	
	2021	2020	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	54 940	40 288	641 045	641 045
Parts émises	93 741	51 309	60 531	–
Parts rachetées	(68 011)	(36 657)	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	80 670	54 940	701 576	641 045
Nombre moyen de parts en circulation	85 255	49 122	697 099	641 045

Total de l'actif net par catégorie et par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	6 047 164	2 013 546	(1 149 985)	(1 115 684)	5 795 041	9,31	(1,85)
Catégorie D	3 281 988	1 578 395	(844 112)	(581 054)	3 435 217	12,25	(2,30)
Catégorie F	637 889	1 030 172	(708 182)	(164 253)	795 626	9,86	(1,93)
Catégorie I	9 942 161	900 000	–	(1 487 470)	9 354 691	13,33	(2,13)
Total	19 909 202	5 522 113	(2 702 279)	(3 348 461)	19 380 575	s. o.	s. o.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Souscriptions	Rachats	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Augmentation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	3 342 947	2 096 379	(808 279)	1 416 117	6 047 164	11,09	3,06
Catégorie D	852 232	2 708 298	(910 909)	632 367	3 281 988	14,48	4,19
Catégorie F	335 932	502 018	(354 401)	154 340	637 889	11,61	3,14
Catégorie I	7 076 417	–	–	2 865 744	9 942 161	15,51	4,47
Total	11 607 528	5 306 695	(2 073 589)	5 068 568	19 909 202	s. o.	s. o.

4. Transactions entre parties liées

Frais de gestion

La responsabilité des activités quotidiennes du Fonds BMG incombe au gestionnaire. Il fournit ou prend les dispositions nécessaires pour assurer la prestation de tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds BMG. Pour ces services, le Fonds BMG verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu, et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net quotidien moyen du Fonds BMG.

Catégorie A	2,25 %
Catégorie D	1,50 %
Catégorie F	1,25 %
Catégorie I	0,00 %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Fonds BMG a engagé des frais de gestion de 200 698 \$ (131 897 \$ en 2020).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le gestionnaire a absorbé des charges d'exploitation du Fonds BMG de 8 560 \$ (21 846 \$ en 2020). Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges et revenir sur cette décision à tout moment.

Parts détenues par une partie liée

Le gestionnaire ne détenait aucune part des Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020.

5. Commission de vente

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A ou B du Fonds BMG. Pour les parts des catégories A et B, le pourcentage maximal de la commission de vente est de 5,00 % du montant net investi. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A et B. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour la catégorie F du Fonds BMG. Un courtier à escompte peut exiger des frais au moment où un investisseur achète des parts de catégorie D.

Pour l'exercice 2021, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi de 63 951 \$ (43 863 \$ en 2020).

6. Reports de pertes fiscales

Au 31 décembre 2021, le Fonds BMG ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant servir à réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Aux fins de l'impôt, le Fonds BMG traite généralement les gains réalisés à la disposition de lingots comme des gains en capital, et non comme un revenu, car il compte être un détenteur passif à long terme de lingots et il cède généralement ses placements en lingots uniquement dans le but de satisfaire aux demandes de rachat ou de financer le paiement de charges engagées par le Fonds BMG. L'Agence du revenu du Canada est toutefois d'avis que les gains ou les pertes de fiducies de fonds commun de placement découlant d'opérations sur des marchandises devraient généralement être traités aux fins de l'impôt comme un revenu ordinaire, plutôt que comme un gain en capital, bien que le traitement de chaque cas particulier demeure une question de fait à déterminer compte tenu de l'ensemble des circonstances. L'Agence du revenu du Canada pourrait adopter une telle position à l'égard des opérations du Fonds BMG visant des lingots.

7. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds BMG sont essentiellement constitués de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des montants à recevoir du gestionnaire, des placements en lingots d'argent, des frais de gestion à payer, des rachats à payer, des montants à verser au courtier et des crédettes et charges à payer. La trésorerie et les placements en lingots d'argent du Fonds BMG sont exposés à divers risques, y compris les risques de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion de risques utilisées par le Fonds BMG sont décrits ci-dessous.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots d'argent ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Le prix de l'argent varie en fonction de divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds BMG utilise une stratégie de placement d'achat à long terme selon laquelle les achats ne visent qu'un type de placement. Comme le Fonds BMG ne loue pas de lingots d'argent, les seuls flux de trésorerie futurs proviennent des ventes de lingots d'argent. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.

Au 31 décembre 2021, l'incidence sur l'actif net du Fonds BMG d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du prix des lingots d'argent, dans la mesure où toutes les autres variables sont demeurées constantes, serait une augmentation ou une diminution de 960 196 \$ (987 124 \$ au 31 décembre 2020).

Le résultat réel variera en fonction de la quantité d'argent détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds BMG n'avait pas de placements dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds BMG limite son exposition aux pertes sur créance en plaçant sa trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots d'argent, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds BMG peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds soit incapable de dégager les flux de trésorerie nécessaires pour s'acquitter intégralement de ses obligations lorsque celles-ci deviennent exigibles ou qu'il ne puisse le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Le Fonds BMG est exposé aux rachats de parts quotidiens en espèces de parts rachetables. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots d'argent sont facilement réalisables et liquides. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds BMG est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour des périodes plus longues. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds BMG en les regroupant selon la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les sommes indiquées dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2021

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	– \$	17 593 \$	17 593 \$
Rachats à payer	–	100	100
Créditeurs et charges à payer	–	31 100	31 100
Parts rachetables	19 380 575	–	19 380 575

31 décembre 2020

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Frais de gestion à payer	– \$	16 636 \$	16 636 \$
Rachats à payer	–	1 000	1 000
Créditeurs et charges à payer	–	56 549	56 549
Parts rachetables	19 909 202	–	19 909 202

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des effets des fluctuations des taux d'intérêt des marchés sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers et sur les flux de trésorerie futurs. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds BMG ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds BMG n'est pas directement exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de change

Le risque de change survient lorsque la valeur des transactions futures, des actifs monétaires et des passifs monétaires libellés dans d'autres devises varie en raison de la fluctuation des taux de change. Les lingots d'argent sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, par conséquent, le Fonds BMG est vulnérable au risque de change. Le Fonds BMG ne couvre pas son risque de change.

Le Fonds BMG détient des liquidités en dollars canadiens et en dollars américains afin de payer le rachat de parts et régler les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds BMG quotidiennement, et il achète des lingots d'argent seulement lorsqu'il dispose d'un surplus de liquidités. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds BMG.

Au 31 décembre 2021, 99,3 % (99,3 % en 2020) de l'actif net du Fonds BMG était exposé au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 192 522 \$ (197 704 \$ en 2020).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de la sensibilité, et la différence pourrait être importante, parce que le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de change

31 décembre 2021

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	48 315	145 107	193 422
Placements en lingots d'argent	19 203 915	–	19 203 915
Autres actifs nets	–	(16 762)	(16 762)
Actif net	19 252 230	128 345	19 380 575
Pourcentage	99,3 %	0,7 %	100,0 %

31 décembre 2020

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	27 920	186 447	214 367
Placements en lingots d'argent	19 742 474	–	19 742 474
Autres actifs nets	–	(47 639)	(47 639)
Actif net	19 770 394	138 808	19 909 202
Pourcentage	99,3 %	0,7 %	100,0 %

8. Gestion du capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds BMG. Le Fonds BMG n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds BMG pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être attestée par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables moyennant un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds BMG.

9. Évaluation de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir du gestionnaire, des créiteurs et charges à payer, des frais de gestion à payer et de l'obligation du Fonds BMG au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur est classée de niveau 1 lorsque le placement en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont classés de niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés de niveau 3.

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020. De plus, aucun placement ni aucune opération n'étaient classés de niveau 3 pendant les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.



B M G M A N A G E M E N T S E R V I C E S I N C .

S I È G E S O C I A L 110 C O C H R A N E D R I V E , S U I T E 2 0 0 , M A R K H A M , O N L 3 R 9 S 1 C A N A D A

1 . 8 8 8 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | 9 0 5 . 4 7 4 . 1 0 0 1 | B M G - G R O U P . C O M | I N F O @ B M G - G R O U P . C O M

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, BMG Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, BMG Management Services Inc., BMG Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., et Bullion Custodial Services Inc. (désignées collectivement par le nom « BMG »).

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en oeuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information. BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFund^{MC}, BMG Gold BullionFund^{MC} et BMG Silver BullionFund^{MC} (collectivement, les « fonds BMG »). Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMG^{MC} peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFund^{MC}, BMG Gold BullionFund^{MC} et BMG Silver BullionFund^{MC} ne sont pas des placements garantis; la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.